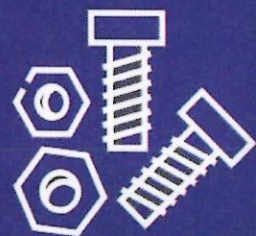


UNE MATÉRIATHÈQUE DANS VOTRE DÉCHÈTERIE !

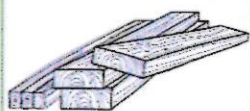


Donnez les matériaux propres et en bon état, qui ne vous servent plus et prenez ceux dont vous avez besoin dans la limite de 2 lots par personne/jour.



LES MATÉRIAUX ACCEPTÉS

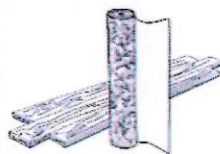
En bon état, propres et fonctionnels
Pas cassés, ni dangereux !



Bois
(panneaux, planches, tasseaux...)



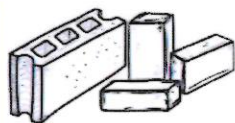
Isolation
(laine de verre, dalles isolantes...)



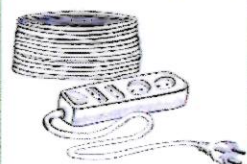
Revêtements
(revêtement de sol, parquet, papiers peints...)



Sanitaires
(robinets, tuyaux...)



Gros œuvre
(dalles, carrelage, briques, parpaings...)



Électricité (rallonges, câble dans son emballage non-ouvert...)



Quincaillerie
(vis, chevilles, boulons...)



Outillages
(marteau, clés, tournevis...)

Zone réservée aux particuliers et aux partenaires conventionnés avec Mellois en Poitou.

Afin d'atteindre ses objectifs fixés dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la communauté de communes développe ses actions en faveur du réemploi, de la réutilisation et de la réparation pour allonger la durée de vie des produits.

La déchèterie de Melle vient d'être équipée d'une matériauthèque où vous pouvez déposer et prendre des matériaux dont vous avez besoin. Cette zone est en complément de la zone de réemploi des objets et petits mobiliers destinés à l'association La Boîte à UtileS.


LE RÉEMPLOI, ça sert à quoi ?



Pour plus d'informations :

Direction de la prévention et gestion des déchets

05.49.27.56.79 - preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr

melloisenpoitou.fr  MelloisenPoitou